



**HAL**  
open science

## Master Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du langage. 2016, Université Blaise Pascal - UBP.  
hceres-02041378

**HAL Id: hceres-02041378**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041378v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Sciences du langage

- Université Blaise Pascal - UBP

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La spécialité professionnelle *Didactique des langues et des cultures - Français langue étrangère et seconde (DLC-FLES)* de la mention de master *Sciences du langage*, rattachée à l'unité de formation et recherches (UFR) Lettres Langues Sciences Humaines (UFR LLSH) de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (UBP), propose un cursus interdisciplinaire en FLES qui a pour objectif professionnel de former des experts capables d'analyser les besoins d'un public non-francophone en langue et culture françaises et de mettre en œuvre un programme de formation adapté pouvant intégrer les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

La formation est proposée selon deux déclinaisons possibles : extensive ou intensive. La formule extensive est organisée en quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun se déroulant à l'UBP. Les trois premiers semestres comportent chacun six unités d'enseignement (UE) alors que le quatrième est consacrée au stage et au mémoire professionnel. La première année propose au total 164 heures d'enseignement (le stage et le rapport de stage étant en sus et évalués à 100 heures équivalent travaux pratiques) ; la deuxième année du master 168 heures d'enseignement en S3 et 309 heures minimum de stage en S4. La formule intensive est organisée en périodes ou « semestres » permettant la validation de 30 ECTS (crédits européens) chacune réparties sous la forme de trois sessions intensives en juillet à Vichy, au Cavilam (Centre d'approches vivantes des langues et des médias). La première année, intitulée « maîtrise FLE », se déroule en présentiel sur deux années consécutives correspondant aux deux premiers « semestres » : ces derniers comportent chacun six UE (dont une est consacrée en S2 au stage) de 112 heures, soit au total 224 heures (184 heures de cours en présentiel et 40 heures de travail personnel, l'expérience professionnelle étant évaluée à 40 heures). La deuxième année du master comporte également un semestre en présentiel de cinq UE de 116 heures (96 heures en présentiel et 20 heures en autoformation) et un UE de 30 ECTS correspondant au projet professionnel (mise en place du projet professionnel, réalisation et réflexion menant à la rédaction du mémoire professionnel).

La formule extensive se déroule tout au long de l'année à l'UBP tandis que la formule intensive se déroule en juillet à Vichy, au Cavilam - Alliance Française, grâce à une convention de partenariat signée avec l'UBP.

## Synthèse de l'évaluation

La formation de master *Sciences du Langage* spécialité *DLC-FLES* de l'UBP présente un cursus cohérent avec plusieurs atouts, dont l'originalité de proposer deux déclinaisons (extensive ou intensive) du master, les dispositifs de mise à niveau, des partenariats internationaux, une équipe pédagogique interdisciplinaire et équilibrée. Elle est adossée à l'axe Dispositifs, apprentissage des langues et interactions (DALI) du Laboratoire de recherche sur le langage (LRL, équipe d'accueil (EA) 999), et propose une formation à visée professionnelle renforcée par des stages en France ou à l'étranger. Cette spécialité enregistre des effectifs très satisfaisants, mais le taux de réussite est plutôt moyen et l'écart entre le nombre de lauréats de la première année de master (M1) et le nombre d'admis en M2 est étrangement important (même si une sélection est prévue entre le M1 et le M2). La dimension internationale est présente à plusieurs niveaux, sur place ou en mobilité, mais il n'est pas prévu d'UE de langue vivante obligatoire comme le prévoit la réglementation en vigueur. On déplore l'absence de la dimension certificative, d'un conseil de perfectionnement plus formalisé, et d'un suivi systématique des diplômés par l'UFR ou l'établissement dans un programme de formation à visée professionnelle.

### Points forts :

- Deux déclinaisons, extensive et intensive, du master, dont la seconde est ouverte aux professeurs de FLE étrangers
- Collaboration avec les formateurs du Cavilam - Alliance Française de Vichy et convention de partenariat signée pour proposer la forme « intensive » du master aux enseignants étrangers
- Mise à niveau (possibilité de suivre des UE de licence) vers des UE de licence pour les étudiants débutants en didactique du FLE
- Partenariats internationaux favorisant les opportunités de stages à l'étranger
- Equipe pédagogique interdisciplinaire et équilibrée
- Effectifs très satisfaisants

### Points faibles :

- Absence d'une UE de langue vivante obligatoire
- Taux de réussite moyen et écart important entre le nombre de lauréats du M1 et le nombre d'admis en M2
- Réalisation difficile pour les étudiants étrangers du stage de M1 (difficulté à l'origine d'abandons)
- Absence de conseil de perfectionnement
- Suivi des diplômés quasi absent
- Aucune certification ni en langue, ni en informatique

### Recommandations :

Un véritable conseil de perfectionnement (composé non seulement de membres de l'équipe pédagogiques mais aussi d'étudiants et de professionnels hors équipe pédagogique) et un suivi systématique des diplômés effectué par l'établissement ou l'UFR (ce qui demanderait une réorganisation ou une augmentation des ressources humaines à ce niveau) pourraient aider à faire évoluer favorablement certains points faibles, comme le taux de réussite en M1 (par exemple en élaborant une configuration qui facilite l'accès aux stages en France pour les étudiants étrangers) ou l'écart important entre le nombre de lauréats du M1 et le nombre d'admis en M2 (par exemple en identifiant précisément l'origine du problème).

Cette formation professionnalisante pourrait offrir aux étudiants la possibilité de passer en début de cursus des tests de positionnement et de valider à la sortie des certifications en informatique, en technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement, en langue(s) étrangère(s), voire en compétences langagières en situation professionnelle. Ceci permettrait à l'équipe pédagogique d'évaluer son pilotage sur la base d'indicateurs d'efficacité avérés, aux étudiants d'évaluer leurs progrès et leurs résultats sur la base d'indicateurs stables, et aux futurs employeurs d'avoir une représentation objective en termes d'employabilité.

Un investissement plus important et plus régulier (sur les trois premiers semestres) dans l'enseignement obligatoire de deux ou plusieurs langues étrangères (en présentiel ou en auto-formation) consoliderait la dimension internationale déjà affirmée et permettrait de compléter avantageusement la formation et d'élargir l'employabilité des diplômés à une époque où la mobilité des personnes n'a jamais été aussi importante et où le public en classe de FLE est linguistiquement et culturellement toujours plus hétérogène.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La spécialité de master <i>Didactique des langues et des cultures - Français langue étrangère et seconde</i>, spécialité professionnelle de la mention <i>Sciences du langage</i>, inscrite plus largement dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, propose un cursus en adéquation avec les objectifs scientifiques annoncés. A savoir une formation qui fournit des connaissances déclaratives et procédurales sur le plan didactique, linguistique et informatique, qui sont complétées de manière équilibrée par une formation en sociologie, en anthropologie, en psychologie et en communication, visant particulièrement la gestion de groupe, les publics particuliers, les publics étrangers et leurs cultures. Cette formation vise à former des experts capables d'analyser les besoins d'un public et de proposer et mettre en œuvre un programme de formation intégrant ou non les technologies (TICE), à distance ou en présentiel. La preuve de l'adéquation du cursus aux objectifs est fournie par les débouchés réels observés qui semblent correspondre aux débouchés professionnels visés.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master professionnel <i>DLC-FLES</i>, complémentaire du master recherche <i>Linguistique, apprentissage des langues, informatique</i>, est l'unique formation de ce type dans la région Auvergne. Au niveau national, la seule formation qui s'en rapproche par la dimension TICE, du moins dans sa version « extensive », est située à Grenoble (Université Stendhal). Mais la formation présentée à l'UBP est unique par sa version « intensive » proposée durant l'été à des professeurs étrangers. L'interdisciplinarité, l'adossement à l'Ecole Doctorale LLSH et au « Laboratoire de Recherche sur le Langage » (LRL), les possibilités d'articuler la recherche, la formation et les stages avec d'autres laboratoires (par exemple laboratoire Acté), avec des partenaires locaux (le Cavilam de Vichy, le centre Fleura (Centre de français langue étrangère et Universitaire en Région Auvergne) de Clermont-Ferrand et l'association AFEV) et internationaux (Pologne, Slovaquie, Albanie) sont des sérieux atouts.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique, pluridisciplinaire, est composée d'enseignants-chercheurs (spécialistes de linguistique, de didactique, de communication, de psychologie, d'anthropologie, de sociologie, de sciences et techniques des activités physiques et sportives, de démographie, d'arts), de PAST (professeurs associés) et de professionnels du Français langue étrangère (principalement des formateurs du Cavilam). Au regard des contenus pluridisciplinaires et des objectifs visés, elle est apte à répondre aux besoins multidimensionnels de la formation et très impliquée dans l'organisation, le suivi, l'encadrement et l'évaluation de la formation. L'équipe pédagogique est pilotée par une responsable de formation (M1 et M2 pour la version « extensive ») et par un chargé de mission Cavilam (pour la version « intensive »), respectivement professeur des universités (PR) et maître de conférences habilité à diriger des recherches (MCF-HDR) en didactique des langues et des cultures. Les deux versions du master font intervenir le même nombre de professionnels sur les mêmes contenus, mais les enseignements sont répartis de manière différente en fonction du type de formation, intensive ou extensive. Plusieurs collègues (dont la responsable) partagent la charge de l'organisation et du suivi des stages des étudiants. Tous les collègues participent aux soutenances des rapports de stages et mémoires professionnels des étudiants. Les professionnels sont invités à prendre part aux décisions (relatives aux contenus, aux modalités d'évaluation, etc.) lors des réunions de bilan.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs déclarés entre 2012 et 2015 sont très satisfaisants sur le plan quantitatif : 48, 62 et 58 inscrits pédagogiques en première année de master, et 38, 36 et 39 en deuxième année de master. Mais le taux de réussite est étonnamment moyen pour un master plutôt bien construit et encadré : 51,16 % à la fin de la première année et 56,45 % à la fin de la seconde année. Ce taux moyen s'explique en partie par les redoublements relativement importants, qui sont généralement justifiés par des raisons organisationnelles : ils concernent soit des étudiants partis en stage long dans le cadre du programme « Bourses FLE » du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, soit des étudiants qui ont des difficultés à trouver un stage de plus de trois mois (tout particulièrement les étudiants étrangers cherchant des stages en France), soit des étudiants salariés. En revanche, l'écart entre le nombre de lauréats du M1 et d'admis en M2 à l'UBP, très important (en 2012-2013, 8</p>

	admis en M2 contre 22 lauréats du M1 ; en 2013-2014, 20 admis en M2 contre 35 lauréats du M1), reste injustifié dans le dossier.
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Malgré l'orientation professionnelle du master <i>DLC-FLES</i>, la recherche constitue un aspect important de cette formation. Le laboratoire d'adossment, le Laboratoire de recherche sur le langage (LRL), est une équipe d'accueil où la grande majorité des enseignants-chercheurs de la formation font leurs recherches, où une grande partie des étudiants font leur stage (notamment dans le cadre de l'axe DALI - Dispositifs, apprentissage des langues et interactions, qui a des collaborations internationales), où les étudiants stagiaires trouvent un tutorat scientifique et où ils sont invités à participer à des protocoles de recherche mis en place au sein du laboratoire (par exemple recueil de données dans des situations d'apprentissage de la langue étrangère). Même si la formation vise principalement la professionnalisation, la formation permet de viser une inscription en doctorat et un petit nombre de diplômés ont suivi cette voie (quatre inscriptions en thèse au LRL depuis 2008).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation en termes d'objectifs est importante tant en M1 qu'en M2, mais, dans les enseignements, elle semble se limiter essentiellement à des connaissances (déclaratives et procédurales) et concerne peu des pratiques (opérationnelles). En revanche, les collaborations d'une part avec le Cavilam et d'autre part avec les universités étrangères partenaires permettent d'offrir aux étudiants toutes les conditions pour favoriser la pratique professionnelle. Une commission paritaire enseignants - étudiants a été créée pour réfléchir à la professionnalisation et l'améliorer. Le supplément au diplôme est lisible, dans la mesure où il associe les débouchés en termes de métiers, les compétences visées et les enseignements dispensés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages professionnels, court (quatre semaines) en M1 et mi-long (trois mois minimum) en M2, en France ou à l'étranger en fonction du projet de l'étudiant, représentent le volet pratique et nécessaire d'une formation qui se veut professionnalisante, mais ils sont parfois difficiles à trouver et sont en partie responsables des redoublements et des abandons. Les stages sont effectués dans le cadre de conventions et sous la double responsabilité d'un tuteur professionnel sur le lieu du stage et d'un tuteur universitaire. Le rapport de stage de M1 et le mémoire professionnel de M2, relatant ces expériences sous forme d'une réflexion organisée, sont soutenus devant un jury et le tuteur de stage (quand il est disponible).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international se retrouve dans la formation sous deux et parfois trois dimensions :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) le recrutement des étudiants non professionnels dans la filière extensive (plusieurs étrangers par niveau et par an en nombre assez variable) et des étudiants professionnels dans la filière intensive (tous étrangers : certification C1 exigée) ;</li> <li>2) l'offre de stages, notamment grâce à des accords avec des universités étrangères (gestion délicate des multiples calendriers ; difficulté à réaliser en France le stage de M1 pour les étrangers) ;</li> <li>3) l'offre potentielle de deux UE de langues : dans le cadre de l'UE optionnelle de semestre 1, il est possible mais pas obligatoire de choisir un enseignement de langue étrangère; dans une autre UE, intitulée « Initiation à une langue nouvelle et réflexion sur l'apprentissage » (semestre non mentionné dans la fiche d'auto-évaluation internationale, et UE ne figurant pas dans la maquette présentée dans la fiche d'auto-évaluation générale). Il serait possible de choisir entre l'arabe (44 heures), le polonais (24 heures), le slovaque (24 heures).</li> </ol> <p>L'équipe pédagogique du <i>master DLC-FLES</i> entretient un partenariat interuniversitaire avec des établissements d'enseignement supérieur de Wrocław et de Bydgoszcz (Pologne), de Bratislava (Slovaquie) et de Tirana (Albanie), qui accueillent en stage des étudiants du master. Une convention lie l'Université Blaise Pascal et le Cavilam - Alliance française de Vichy pour la formation conjointe, en présentiel et à distance, d'enseignants étrangers souhaitant compléter leurs études par le biais de la filière intensive d'un mois, en juillet, sur trois années minimum.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement des étudiants respectent la réglementation en vigueur. Des dispositifs entre le master et la licence assurent la réussite notamment des étudiants venant de filières autres que les filières <i>LLSH</i> - parcours <i>FLE</i> . D'autres voies d'aménagements, répondant à des cas et des besoins particuliers, peuvent être mises en place sur demande de validation d'études et d'une entrevue avec le responsable de formation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont variées et le numérique est présent à divers niveaux : dans les contenus de la formation (plusieurs UE sur l'utilisation des TICE dans l'enseignement/apprentissage du FLE et la création de ressources) et dans les outils de communication (utilisation multiple de l'espace numérique de travail). La filière intensive utilise d'autant plus le numérique que la part d'enseignement à distance est augmentée et qu'un suivi personnalisé est réalisé par le service de formation continue et par le responsable de formation (qui assure des entretiens) pour cerner les besoins spécifiques de ce public. L'accueil d'étudiants en situation de handicap et la mise en place d'aménagements classiques (transcription braille, tiers temps pour le contrôle continu par exemple) sont assurés en relation avec le Service Université Handicap (SUH).
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation, variées, et celles de fonctionnement des jurys sont celles prévues par la réglementation. Les formes d'évaluation des étudiants sont le contrôle continu écrit ou oral, les examens terminaux et la soutenance de mémoire de stage. Les résultats sont validés par des jurys composés d'enseignants du master à la fin de chaque semestre.
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation composée de cours et de stages permet aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles. Dans le dossier, il n'est pas fait mention d'un suivi particulier de cette acquisition sous la forme d'un portefeuille de compétences. Mais les compétences professionnelles sont détaillées à l'attention des étudiants dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (selon les indicateurs nationaux), sur le site de l'université et dans le supplément au diplôme, et sont rappelées en réunion de rentrée et tout au long de la formation.
Suivi des diplômés	Il existe un suivi des diplômés réalisé par l'observatoire des études et de la vie professionnelle, c'est-à-dire au niveau de l'établissement de l'UBP. Mais le dossier d'auto-évaluation signale des ressources humaines insuffisantes dans cette structure pour pouvoir assurer un suivi satisfaisant des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas à proprement parler de conseil de perfectionnement. Mais l'équipe pédagogique, réunissant enseignants et professionnels intervenant dans la formation, se réunit au moins deux fois par an pour évaluer et ajuster les contenus des cours, les évaluations du travail des étudiants. Une autoévaluation de la formation, menée par le responsable de formation, est effectuée à mi-contrat, à la demande des services centraux. Les enseignements sont quant à eux évalués par les étudiants (questionnaires) si les enseignants responsables des UE en font la demande.



# Observations de l'établissement



**OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES**  
**CAMPAGNE D’EVALUATION 2015-2016 vague B**  
**POUR**  
**LA MENTION DE MASTER**  
**SCIENCES DU LANGAGE**

Sur le plan du pilotage du master :

Pour l’accréditation 2017, l’équipe pédagogique du master propose la mise en place d’un conseil de perfectionnement composé de professionnels représentant les organismes et structures accueillant les stagiaires (CAVILAM, FLEURA, AFEV), du chargé de mission Cavilam, du responsable de master UBP, de représentants des enseignants et des étudiants ainsi qu’un personnel du service de la formation continue ou des services de scolarité.

Sur le plan pédagogique :

La maquette 2017 prévoit l’introduction de 2 UE de langue étrangère au S1 et au S4 du master. Si la certification en langues n’est pas inscrite dans les objectifs du master, étudiants étrangers comme étudiants natifs sont sensibilisés à l’intérêt de valoriser leurs compétences langagières dans le cadre notamment de l’UE de communication professionnelle et des enseignements concernant le portfolio numérique de compétences professionnelles. Le fait que le Cavilam et le FLEURA soient structures d’accueil pour les stages mais également centres d’examens DELF/DALF, TCF, DCL et TFI, etc. renforce cette sensibilisation notamment pour les étudiants étrangers. Concernant les autres langues étrangères, les étudiants ont la possibilité de passer les certifications dans la langue de leur choix via le Centre des Langues et du Multimédia (CLES, TOEFL, etc.). Ces certifications sont connues depuis la licence.

Les compétences numériques transversales et propres au contexte formatif en langues vivantes sont abordées et travaillées dans les UE Enseigner/apprendre avec le numérique 1 et 2 de M1, dans l’option Numérique et ingénierie pédagogique en langues de M2 ainsi que dans l’UE de communication professionnelle et valorisées dans les enseignements relatifs au e-portfolio numérique de compétences professionnelles. La sensibilisation à la certification dans ces domaines devra être faite : C2i (déjà abordé en licence) mais aussi standards AFNOR et ISO.

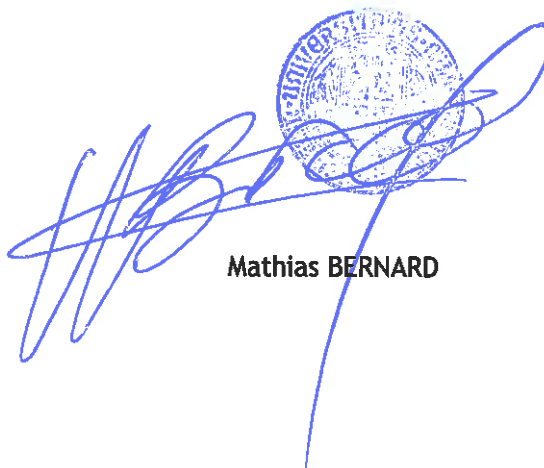
Taux de réussite et effectifs :

L'écart important entre les effectifs du M1 et du M2 et le taux de réussite moyen sont liés et s'expliquent en partie pour les raisons suivantes :

- les étudiants qui relèvent de la formation continue et qui constituent une part importante des effectifs ne bénéficient que d'un an de congé formation et ne poursuivent pas en M2 ;
- certains étudiants choisissent d'acquérir de l'expérience professionnelle entre leur année de M1 et de M2 et diffèrent de 1, 2, 3 ans (voire plus) leur candidature et leur entrée en M2 ;
- les étudiants de la version intensive du master sont inscrits sur 3 années universitaires ;
- les étudiants de M1 comme de M2 qui souhaitent bénéficier d'une expérience FLE longue dans le cadre des bourses FLE du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et du Développement doivent obligatoirement avoir le statut étudiant : ils ne peuvent donc valider leur 1ère année ou leur 2ème de master et "redoublent" voir "triplent" leur année, quand les stages sont prolongés, pour conserver ce statut, de manière fictive. NB : des lettres émanant de 20 responsables de master FLE, réunis au sein du réseau BuFFLE ont été adressées à Campus France et à la CPU pour alerter sur le fonctionnement de ce dispositif "bourses FLE" MAEDI qui impacte fortement les taux de réussite en master ainsi que l'insertion professionnelle des étudiants.
- la difficulté des étudiants étrangers à trouver des stages est réelle et génère des abandons ou des "redoublements" : en France parce que de fait, les centres de FLE cherchent davantage des natifs du français pour assurer leurs formations et à l'étranger, parce que la mobilité a un coût que les étudiants et leurs familles ne peuvent assumer, les stages étant encore le plus souvent non rémunérés. Dans le cadre du master, les collaborations avec deux organismes de stage (Cavilam et FLEURA) permettent en principe aux étudiants étrangers de valider l'équivalence de deux semaines de stage mais le nombre d'étudiants accueillis par ces structures est contingenté par la législation sur les stages.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD